A. TABLEAU DES RÈGLEMENTS FAISANT PARTIE DES *RÈGLEMENTS RÉVISÉS DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST (1990)* OU AYANT ÉTÉ ÉDICTÉS SUBSÉQUEMMENT ET QUI ONT ÉTÉ ABROGÉS LE OU AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2013.

LOI ET RÈGLEMENT	RÉFÉRENCE	TEXTE OU DÉCRET ABROGATIF
ACTES DE VENTE		
FORMULES DES ACTES DE VENTE, RÈGLEMENT	R-036-91	R-042-2004
AGENCES DE PLACEMENT		
AGENCES DE PLACEMENT, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch.E-22	R-065-2008
APPRENTISSAGE ET QUALIFICATION PROFESSIO PROFESSIONS	NNELLE DES MÉTIERS I	ET
APPRENTISSAGE ET QUALIFICATION PROFESSIONNELLE DES MÉTIERS ET PROFESSIONS, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. A-8	R-056-2012
COMITÉS CONSULTATIFS DES MÉTIERS, ARRÊTÉ	R.R.T.NO. 1990, ch. A-9	R-058-2012
DÉSIGNATION DES PROFESSIONS, ARRÊTÉ	R-026-96	R-005-2010
DÉSIGNATION DES PROFESSIONS, ARRÊTÉ	R-005-2010	R-054-2012
DÉSIGNATION DES MÉTIERS, ARRÊTÉ	R.R.T.NO. 1990, ch. A-10	R-006-2010
DÉSIGNATION DES MÉTIERS, ARRÊTÉ	R-006-2010	R-055-2012
AMÉNAGEMENT RÉGIONAL		
UTILISATION D'ARMES À FEU À L'INTÉRIEUR DES RÉGIONS D'AMÉNAGEMENT DE L'INGRAHAM TRAIL, RÈGLEMENT INTERDISANT	R-104-93	R-179-96
RÉGION D'AMÉNAGEMENT DU BASSIN HYDROGRAPHIQUE DE YELLOWKNIFE, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. A-18	R-019-2013
ASSISTANCE SOCIALE		
ASSISTANCE AU REVENU, RÈGLEMENT—Modification	R-015-2012	R-041-2012
AUTORITÉS LOCALES, RÈGLEMENT DÉSIGNANT	R.R.T.NO. 1990, ch. S-15	R-094-2000
COMITÉS D'APPEL DE L'ASSISTANCE SOCIALE, DÉCRET	R.R.T.NO. 1990, ch. S-17	R-039-2002
COMITÉS D'APPEL DE L'ASSISTANCE SOCIALE, DÉCRET	R-039-2002	R-078-2010
DÉLÉGATION D'ATTRIBUTION RELIÉE À L'ASSISTANCE SOCIALE, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. S-18	R-095-2000

ASSURANCE-HOSPITALISATION ET ADMINISTRATION DES SERVICES DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

ADMINISTRATION RÉGIONALE DES SERVICES DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX D'INUVIK, ARRÊTÉ	R-029-2002	R-064-2005
CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIONAL DE SANTÉ DE KEEWATIN, ARRÊTÉ	R.R.T.NO. 1990, ch. T-8	R-063-98
CONSEIL DE SANTÉ DE KITIKMEOT, ARRÊTÉ	R.R.T.NO. 1990, ch. T-9	R-066-98
CONSEIL DES SERVICES COMMUNAUTAIRES DE LA RÉGION DES DOGRIB, ARRÊTÉ	R-061-98	R-093-2008
CONSEIL DES SERVICES DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE DEH CHO, ARRÊTÉ	R-060-98	R-028-2002
CONSEIL DES SERVICES DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE FORT SMITH, ARRÊTÉ	R-062-98	R-021-2002
CONSEIL DES SERVICES DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE YELLOWKNIFE, ARRÊTÉ	R-065-98	R-022-2002
CONSEIL RÉGIONAL DE SANTÉ D'INUVIK, ARRÊTÉ	R.R.T.NO. 1990, ch. T-7	R-068-98
CONSEIL RÉGIONAL DE SANTÉ DE BAFFIN, ARRÊTÉ	R.R.T.NO. 1990, ch. T-4	R-059-98
CONSEIL RÉGIONAL DE SANTÉ STANTON, ARRÊTÉ	R-053-96	R-064-98
CONSEIL RÉGIONAL DE SANTÉ STANTON, ARRÊTÉ	R-064-98	R-030-2002
CONSEIL RÉGIONAL DES SERVICES DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX D'INUVIK, ARRÊTÉ	R-068-98	R-029-2002
CONTINUATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'HÔPITAL STANTON DE YELLOWKNIFE, ARRÊTÉ PORTANT	R.R.T.NO. 1990, ch. T-11	R-053-96
CONTINUATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SANTÉ DE FORT SMITH, ARRÊTÉ PORTANT	R.R.T.NO. 1990, ch. T-5	R-062-98
ÉTABLISSEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES SERVICES COMMUNAUTAIRES DE DEH CHO, ARRÊTÉ	R-041-97	R-060-98
ÉTABLISSEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES SERVICES COMMUNAUTAIRES DE LA RÉGION DES DOGRIB, ARRÊTÉ	R-044-97	R-061-98
ÉTABLISSEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES SERVICES SOCIAUX ET DE SANTÉ DE YELLOWKNIFE, ARRÊTÉ	R-025-97	R-065-98
NORMES DANS LES HÔPITAUX	R.R.T.NO., 1990, ch. T-6	R-036-2005
PROROGATION DU SERVICE RÉGIONAL DE LA SANTÉ DE MACKENZIE, ARRÊTÉ PORTANT	R.R.T.NO. 1990, ch. T-10	R-136-2009

ASSURANCE-MALADIE

SOINS MÉDICAUX, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. M-4	R-038-2006
AUXILIAIRES DENTAIRES		
DROITS DES AUXILIAIRES DENTAIRES, RÈGLEMENT	R-042-95	R-053-2010
ÉTABLISSEMENT DE LA COMPÉTENCE DES HYGIÉNISTES DENTAIRES, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. D-1	R-053-2010
BOISSONS ALCOOLISÉES		
BOISSONS ALCOOLISÉES, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. L-34	R-069-2008
BRASSERIES, RÈGLEMENT	R-005-93	R-069-2008
CONDITIONS ET EXIGENCES POUR L'EXPLOITATION D'UNE GUINGUETTE	R.R.T.NO. 1990, ch. L-18	R-069-2008
DÉCLARATION DE SECTEURS DE PROHIBITION	R.R.T.NO. 1990, ch. 9 (Suppl.)	R-035-2012
DÉCLARATION DE SECTEURS DE RESTRICTION	R.R.T.NO. 1990, ch. L-20	R-036-2012
INSPECTEURS, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. L-31	R-069-2008
MAGASIN D'ALCOOL DE CAMBRIDGE BAY, DÉCRET	R.R.T.NO. 1990, ch. L-15	R-112-93
MAGASIN D'ALCOOL DE FORT SIMPSON, ABROGATION DU DÉCRET—Abrogation	R-061-2003 (EEV 2004-09-01)	R-059-2004
MAGASIN D'ALCOOL DE FORT SIMPSON, DÉCRET	R.R.T.NO. 1990, ch. L-26	R-061-2003
MAGASIN D'ALCOOL DE FORT SIMPSON, DÉCRET	R.R.T.NO. 1990, ch. L-26	R-069-2008
MAGASINS D'ALCOOL DE FORT SIMPSON, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. L-25	R-069-2008
MAGASIN D'ALCOOL DE NORMAN WELLS, DÉCRET	R.R.T.NO. 1990, ch. L-39	R-069-2008
MAGASIN D'ALCOOL DE NORMAN WELLS, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. L-38	R-069-2008
MAGASINS D'ALCOOL, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. L-36	R-069-2008
PROHIBITION À SACHS HARBOUR, ARRÊTÉ SPÉCIAL—Abrogation	R-042-2006	R-054-2006
PROHIBITION DES BOISSONS ALCOOLISÉES À BEHCHOKÒ, RÈGLEMENT	R-172-96	R-061-2009
PROHIBITION ET RESTRICTIONS RELATIVES AUX BOISSONS ALCOOLISÉES, RÈGLEMENT GÉNÉRAL	R.R.T.NO. 1990, ch. L-35	R-069-2008
PROHIBITION SUR PAULATUK, ARRÊTÉ SPÉCIAL	R-049-2006	R-059-2006

PROHIBITION SUR RAE EDZO, ARRÊTÉ SPÉCIAL	R-041-2003	R-045-2003
PROHIBITION SUR SACHS HARBOUR, ARRÊTÉ SPÉCIAL	R-038-96	R-044-96
RÉFÉRENDUM D'AKLAVIK RELATIF AUX BOISSONS ALCOOLISÉES, ARRÊTÉ	R-085-2004	R-097-2004
RÉFÉRENDUM DE BEHCHOKÒ RELATIF AUX BOISSONS ALCOOLISÉES, RÈGLEMENT	R-022-2009	R-040-2009
RESTRICTIONS RELATIVES AUX BOISSONS ALCOOLISÉES À DÉLĮNE, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. L-22	R-013-2008
RESTRICTIONS RELATIVES AUX BOISSONS ALCOOLISÉES À FORT GOOD HOPE, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. L-23	R-032-97
CAISSES DE CRÉDIT		
FORMULES DES CAISSES DE CRÉDIT, RÈGLEMENT	R-041-91	R-073-2012
BUREAU D'ENREGISTREMENT DES DOCUMENTS		
BUREAU D'ENREGISTREMENT DES DOCUMENTS, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. D-4	R-042-2004
CESSIONS DE CRÉANCES COMPTABLES		
FORMULES DE CESSIONS DE CRÉANCES COMPTABLES, RÈGLEMENT	R-035-91	R-042-2004
CHAUDIÈRES ET APPAREILS À PRESSION		
CHAUDIÈRES ET APPAREILS À PRESSION, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. B-1	R-006-93
CHIENS		
CHIENS ERRANTS, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. D-5	L.T.NO. 2008, ch. 8, art. 7(5)
CINÉMA		
CLASSEMENT DES FILMS, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. M-24	R-008-99
CITÉS, VILLES ET VILLAGES		
ADMINISTRATEUR MUNICIPAL POUR LA VILLE D'IQALUIT, ARRÊTÉ DÉSIGNANT	R-107-93	R-065-94
FORMULE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. C-12	R-138-2005

Tableau A		
PRÊTEURS AUTORISÉS, RÈGLEMENT	R-092-97	R-093-2007
COLLECTIVITÉS À CHARTE		
CHANGEMENT DE STATUT DE LA LOCALITÉ D'ARCTIC RED RIVER, ARRÊTÉ PORTANT	R-053-93	R-058-2010
COMMUNAUTÉ À CHARTE DE WHA TI, ARRÊTÉ	R-067-96	R-115-2005
FORMULES D'APPLICATION DE LA LOI SUR LES COMMUNAUTÉS À CHARTE, RÈGLEMENT	R-029-2007	R-032-2007
FORMULE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. C-2	R-137-2005
NOM DE LA COLLECTIVITÉ À CHARTE DE TSIIGEHTCHIC, ARRÊTÉ	R-033-2007	R-058-2010
PRÊTEURS AUTORISÉS, RÈGLEMENT	R-091-97	R-092-2007
COLLÈGE AURORA		
CAMPUS DU COLLÈGE DE L'ARCTIQUE À INUVIK, ARRÊTÉ	R.R.T.NO. 1990, ch. A-12	R-068-96
COLLÈGE PUBLIC POUR L'OUEST DE L'ARCTIQUE, RÈGLEMENT	R-118-94	R-053-2006
COLLÈGES PUBLICS (voir COLLÈGE AURORA)		
COLLÈGES PUBLICS (voir COLLÈGE AURORA) COMMUNAUTÉS À CHARTE (voir COLLECTIVITÉS	À CHARTE)	
	À CHARTE)	
COMMUNAUTÉS À CHARTE (voir COLLECTIVITÉS	À CHARTE) R.R.T.NO. 1990, ch. 1 (Suppl.)	L.T.NO. 2004, ch. 11
COMMUNAUTÉS À CHARTE (voir COLLECTIVITÉS COMPAGNIES	R.R.T.NO. 1990, ch. 1	L.T.NO. 2004, ch. 11 L.T.NO. 2004, ch. 11
COMMUNAUTÉS À CHARTE (voir COLLECTIVITÉS COMPAGNIES DROITS RELATIFS AUX COMPAGNIES, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. 1 (Suppl.)	,
COMMUNAUTÉS À CHARTE (voir COLLECTIVITÉS COMPAGNIES DROITS RELATIFS AUX COMPAGNIES, RÈGLEMENT FORMULES DES COMPAGNIES, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. 1 (Suppl.) R-040-91	L.T.NO. 2004, ch. 11
COMMUNAUTÉS À CHARTE (voir COLLECTIVITÉS COMPAGNIES DROITS RELATIFS AUX COMPAGNIES, RÈGLEMENT FORMULES DES COMPAGNIES, RÈGLEMENT SCEAU DU REGISTRAIRE, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. 1 (Suppl.) R-040-91	L.T.NO. 2004, ch. 11
COMMUNAUTÉS À CHARTE (voir COLLECTIVITÉS COMPAGNIES DROITS RELATIFS AUX COMPAGNIES, RÈGLEMENT FORMULES DES COMPAGNIES, RÈGLEMENT SCEAU DU REGISTRAIRE, RÈGLEMENT CORONERS FORMULES D'APPLICATION DE LA LOI SUR LES CORONERS,	R.R.T.NO. 1990, ch. 1 (Suppl.) R-040-91 R.R.T.NO. 1990, ch. C-14	L.T.NO. 2004, ch. 11 L.T.NO. 2004, ch. 11
COMMUNAUTÉS À CHARTE (voir COLLECTIVITÉS COMPAGNIES DROITS RELATIFS AUX COMPAGNIES, RÈGLEMENT FORMULES DES COMPAGNIES, RÈGLEMENT SCEAU DU REGISTRAIRE, RÈGLEMENT CORONERS FORMULES D'APPLICATION DE LA LOI SUR LES CORONERS, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. 1 (Suppl.) R-040-91 R.R.T.NO. 1990, ch. C-14	L.T.NO. 2004, ch. 11 L.T.NO. 2004, ch. 11 R-065-2002

COUVRE-FEU

COUVRE-FEU À ARCTIC RED RIVER, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. C-24	R-015-2000
COUVRE-FEU À FORT GOOD HOPE, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. C-25	R-016-2000
CURATEUR PUBLIC		
CURATEUR PUBLIC, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. P-32	R-069-2009
FORMULE DU CURATEUR PUBLIC, RÈGLEMENT	R-057-91	R-048-97
ÉDUCATION		
APPLICATION DE LA LOI AUX DISTRICTS SCOLAIRES, DÉCRET	R.R.T.NO. 1990, ch. E-1	R-169-96
COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE L'ÉCOLE SIR JOHN FRANKLIN TERRITORIAL HIGH SCHOOL, ARRÊTÉ	R.R.T.NO. 1990, ch. E-6	R-070-94
COMMISSIONS SCOLAIRES DE DIVISION, ARRÊTÉ	R.R.T.NO. 1990, ch. E-10	R-169-96
CRÉATION DE LA DIVISION SCOLAIRE DE SOUTH SLAVE, RÈGLEMENT AUTORISANT	R.R.T.NO. 1990, ch. 5 (Suppl.)	R-139-96
DÉSIGNATION DES ASSOCIATIONS SCOLAIRES COMMUNAUTAIRES, ARRÊTÉ	R.R.T.NO. 1990, ch. E-9	R-139-96
DISTRICT SCOLAIRE DE LA RÉSERVE DÉNÉE DE HAY RIVER ET ADMINISTRATION SCOLAIRE DE DISTRICT DE LA RÉSERVE DÉNÉE DE HAY RIVER, RÈGLEMENT	R-142-96	R-030-2006
DIVISION SCOLAIRE DE BAFFIN, DÉCRET	R.R.T.NO. 1990, ch. E-3	R-120-96
DIVISION SCOLAIRE DE BAFFIN, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. E-2	R-120-96
DIVISION SCOLAIRE DE BEAUFORT-DELTA, DÉCRET	R.R.T.NO. 1990, ch. E-5	R-106-96
DIVISION SCOLAIRE DE BEAUFORT-DELTA, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. E-4	R-106-96
DIVISION SCOLAIRE DE DEHCHO, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. E-7	R-081-96
DIVISION SCOLAIRE DE KEEWATIN, DÉCRET	R.R.T.NO. 1990, ch. E-15	R-072-96
DIVISION SCOLAIRE DE KEEWATIN, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. E-14	R-072-96
DIVISION SCOLAIRE DE KITIKMEOT, DÉCRET	R.R.T.NO. 1990, ch. E-17	R-099-96
DIVISION SCOLAIRE DE KITIKMEOT, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. E-16	R-099-96
DIVISION SCOLAIRE DE SAHTU, ARRÊTÉ	R.R.T.NO. 1990, ch. E-19	R-092-96
DIVISION SCOLAIRE DE SAHTU, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. E-18	R-092-96

DIVISION SCOLAIRE DE SOUTH SLAVE, ARRÊTÉ CRÉANT	R.R.T.NO. 1990, ch. 6 (Suppl.)	R-139-96
DIVISION SCOLAIRE DOGRIB, DÉCRET	R.R.T.NO. 1990, ch. E-12	R-114-96
DIVISION SCOLAIRE DOGRIB, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. E-11	R-114-96
ÉDUCATION, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. E-13	R-195-96
PROGRAMME DE FORMATION DE DIRECTEURS D'ÉCOLE, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. E-20	R-138-96
PROROGATION DE LA DIVISION SCOLAIRE DE DEHCHO, ARRÊTÉ PORTANT	R.R.T.NO. 1990, ch. E-8	R-081-96
ÉLECTIONS ET RÉFÉRENDUMS		
BULLETINS DE VOTE SPÉCIAUX, RÈGLEMENT	R-050-2003	R-068-2010
BUREAUX DE SCRUTIN MOBILES, RÈGLEMENT	R-053-2003	R-069-2010
FORMULES ÉLECTORALES, RÈGLEMENT	R-051-2003	R-039-2007
FORMULES ÉLECTORALES, RÈGLEMENT	R-043-91	R-051-2003
RÉFÉRENDUMS, RÈGLEMENT	R-011-92	R-069-2012
TARIF DES HONORAIRES, RÈGLEMENT	R-128-98	R-052-2003
TARIF DES HONORAIRES, RÈGLEMENT	R-052-2003	R-040-2007
VOTE DANS LES CENTRES CORRECTIONNELS, RÈGLEMENT	R-100-95	R-132-98
VOTE DANS LES CENTRES CORRECTIONNELS, RÈGLEMENT	R-132-198	R-050-2003
VOTE PAR LA POSTE, RÈGLEMENT	R-127-98	R-050-2003
ENQUÊTES PUBLIQUES		
CONSTITUTION D'UNE ENQUÊTE (CENTRE DE SANTÉ DE FORT SMITH), DÉCRET	R-094-92	R-008-93
ENTREPRISES DE SERVICE PUBLIC		
CRÉATION DE LA FRANCHISE D'ÉLECTRICITÉ D'ARCTIC RED RIVER, ARRÊTÉ PORTANT	R-050-92	R-044-2005
CRÉATION DE LA FRANCHISE D'ÉLECTRICITÉ DE COLVILLE LAKE, ARRÊTÉ PORTANT	R-051-92	R-022-2005
CRÉATION DE LA FRANCHISE D'ÉLECTRICITÉ D'ENTERPRISE, ARRÊTÉ PORTANT	R-120-95	R-050-2005

CRÉATION DE LA FRANCHISE D'ÉLECTRICITÉ DE DETTAH, ARRÊTÉ PORTANT	R-052-92	R-023-2005
CRÉATION DE LA FRANCHISE D'ÉLECTRICITÉ DE FORT GOOD HOPE, ARRÊTÉ PORTANT	R-053-92	R-044-2005
CRÉATION DE LA FRANCHISE D'ÉLECTRICITÉ DE FORT RESOLUTION, ARRÊTÉ PORTANT	R-054-92	R-024-2005
CRÉATION DE LA FRANCHISE D'ÉLECTRICITÉ DE JEAN MARIE RIVER, ARRÊTÉ PORTANT	R-055-92	R-025-2005
CRÉATION DE LA FRANCHISE D'ÉLECTRICITÉ DE KAKISA ET DORY POINT, ARRÊTÉ PORTANT	R-060-2003	R-001-2013
CRÉATION DE LA FRANCHISE D'ÉLECTRICITÉ DE NAHANNI BUTTE, ARRÊTÉ PORTANT	R-056-92	R-027-2005
CRÉATION DE LA FRANCHISE D'ÉLECTRICITÉ DE RAE LAKES, ARRÊTÉ PORTANT	R-057-92	R-125-2009
CRÉATION DE LA FRANCHISE D'ÉLECTRICITÉ DE SNOWDRIFT, ARRÊTÉ PORTANT	R-058-92	R-026-2005
CRÉATION DE LA FRANCHISE D'ÉLECTRICITÉ DE TROUT LAKE, ARRÊTÉ PORTANT	R-003-2001	R-037-2010
CRÉATION DE LA FRANCHISE D'ÉLECTRICITÉ DE TROUT LAKE (2010-2011), ARRÊTÉ PORTANT	R-037-2010	R-018-2011
CRÉATION DE LA FRANCHISE D'ÉLECTRICITÉ DE WEKWETI, ARRÊTÉ PORTANT	R-004-2001	R-094-2010
CRÉATION DE LA FRANCHISE D'ÉLECTRICITÉ DE WRIGLEY, ARRÊTÉ PORTANT	R-059-92	R-028-2005
ÉTABLISSEMENT DE LOCALITÉS		
CORPORATION DE LA LOCALITÉ DE COLVILLE LAKE, ARRÊTÉ CONSTITUANT	R-126-95	R-024-2010
CORPORATION DE LOCALITÉ DE FORT GOOD HOPE, ARRÊTÉ CONSTITUANT	R-043-94	R-040-95
PROROGATION DE LA CORPORATION DE LOCALITÉ D'ENTERPRISE, ARRÊTÉ	R.R.T.NO. 1990, ch. S-9	R-050-2007
PROROGATION DE LA CORPORATION DE LA LOCALITÉ DE FORT RESOLUTION, ARRÊTÉ PORTANT	R.R.T.NO. 1990, ch. S-10	R-116-2009
PROROGATION DE LA LOCALITÉ D'ARCTIC RED RIVER, ARRÊTÉ PORTANT	R.R.T.NO. 1990, ch. S-11	R-059-2010
PROROGATION DE LA LOCALITÉ D'ENTERPRISE, ARRÊTÉ PORTANT	R.R.T.NO. 1990, ch. S-13	R-119-2009

PROROGATION DE LA LOCALITÉ DE COLVILLE LAKE, ARRÊTÉ PORTANT	R.R.T.NO. 1990, ch. S-12	R-024-2010
PROROGATION DE LA LOCALITÉ DE FORT RESOLUTION, ARRÊTÉ PORTANT	R.R.T.NO. 1990, ch. S-14	R-118-2009
ÉVALUATION ET IMPÔT FONCIERS		
DÉLAI DE REMISE DU RÔLE D'ÉVALUATION CERTIFIÉ, PREMIÈRE RÉVISION, DE LA ZONE D'IMPOSITION GÉNÉRALE, ARRÊTÉ MODIFIANT	R-010-2002	R-036-2002
FAUNE		
COMITÉ DE CHASSEURS ET DE TRAPPEURS DE TUKTOYAKTUK, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. W-5	R-036-93
EXPLOITATION COMMERCIALE DE LA FAUNE, RÈGLEMENT	R-024-92	R-069-97
OURS POLAIRE EN CAS DE NÉCESSITÉ, RÈGLEMENT AUTORISANT À TUER	R-037-93	R-060-99
RÉGION FAUNIQUE A, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. W-19	R-108-98
RÉGIONS DE GESTION DE LA CHASSE AU CARIBOU DANS UNE RÉSERVE DU RENNE, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. W-14	R-079-93
RÉGIONS DE GESTION DES ANIMAUX À FOURRURE (RÉGIONS DE PIÉGEAGE ENREGISTRÉES), RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. W-7	R-042-93
RÉGIONS DE GESTION DES ANIMAUX À FOURRURE (RÉGIONS ENREGISTRÉES DE PIÉGEAGE EN GROUPE), RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. W-6	R-041-93
RÉGIONS DE GESTION DU GRIZZLI, RÈGLEMENT	R-155-96	R-069-99
RÉGIONS DE GESTION DU GRIZZLI DES TOUNDRA, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. W-10	R-155-96
RÉGIONS DE GESTION SPÉCIALES, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. W-4	R-014-2002
SECTEURS DE GESTION DES ANIMAUX À FOURRURE, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. W-8	R-097-98
ZONES DE GESTION DE LA FAUNE, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. W-17	R-073-99
ZONES DE GESTION DES ANIMAUX À FOURRURE, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. W-9	R-098-98
FONCTION PUBLIQUE		
APPELS ET RÉVISIONS DES NOMINATIONS DE PERSONNEL, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. P-29	R-025-2006

GESTION DES FINANCES PUBLIQUES		
CONTRATS DU GOUVERNEMENT, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. F-3	R-032-2006
GARANTIES ET PROMESSES D'INDEMNISER, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. F-4	R-074-2013
GOUVERNEMENT COMMUNAUTAIRE TŁĮCHQ		
RÈGLEMENT MUNICIPAL SUR L'ADMINISTRATION DE BIENS-FONDS DE BEHCHOKÒ, ARRÊTÉ INSTAURANT	R-084-2005	R-002-2011
HAMEAUX		
FORMULE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. H-37	R-139-2005
PRÊTEURS AUTORISÉS, RÈGLEMENT	R-093-97	R-094-2007
PROROGATION DU HAMEAU DE LAC LA MARTRE, ARRÊTÉ PORTANT	R.R.T.NO. 1990, ch. H-22	R-067-96
PROROGATION DU HAMEAU DE RAE-EDZO, ARRÊTÉ PORTANT	R.R.T.NO. 1990, ch. H- 28	R-116-2005
IMPÔT SUR LE SALAIRE, LOI DE 1993		
MODALITÉS D'INSCRIPTION À L'IMPÔT SUR LE SALAIRE, RÈGLEMENT	R-023-93	R-049-93
INDEMNISATION DES TRAVAILLEURS		
APPLICATION DE LOIS, DÉCRET	R-040-96	R-037-2012
INDEMNISATION DES TRAVAILLEURS, RÈGLEMENT GÉNÉRAL	R.R.T.NO. 1990, ch. W-21	R-080-2010
RÈGLES DE PROCÉDURE DU TRIBUNAL D'APPEL	R-016-2002	R-049-2010
INTERPRÉTATION		
PROCLAMATION DE JOURS FÉRIÉS	R.R.T.NO. 1990, ch. I-6	R-052-2000
JEUNES CONTREVENANTS (CANADA)		
COMITÉS DE JUSTICE POUR LA JEUNESSE, ARRÊTÉ	R.R.T.NO. 1990, ch. Y-2	R-110-92
DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS À LA JEUNESSE, ARRÊTÉ	R.R.T.NO. 1990, ch. Y-3	R-011-2000
ÉTABLISSEMENTS DE GARDE EN MILIEU OUVERT, ARRÊTÉ	TR-001-98	R-037-2004
	1 K-001-70	1007 2001

LIEUX DE GARDE ET LIEUX DE GARDE EN MILIEU FERMÉ, DÉCRET	R-038-2004	R-093-2004
LIEUX POUR LA DÉTENTION PROVISOIRE, LIEUX DE GARDE ET LIEUX DE GARDE EN MILIEU OUVERT, ARRÊTÉ	R-037-2004	R-030-2012
JEUNES CONTREVENANTS		
COMITÉS DE JUSTICE POUR LA JEUNESSE, ARRÊTÉ	R.R.T.NO. 1990, ch. Y-2	R-110-92
ÉTABLISSEMENTS DE GARDE EN MILIEU OUVERT, ARRÊTÉ	TR-001-98	R-037-2004
LIEUX DE GARDE, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. Y-1	R-109-92
LIEUX POUR LA DÉTENTION PROVISOIRE, LIEUX DE GARDE ET LIEUX DE GARDE EN MILIEU OUVERT, ARRÊTÉ	R-037-2004	R-030-2012
JUGES DE PAIX		
HONORAIRES ET INDEMNITÉS, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. J-4	R-056-98
JURY		
LISTES ET SÉLECTION DES JURÉS, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. J-3	R-034-99
LOI ÉLECTORALE (voir ÉLECTIONS ET RÉFÉREND	DUMS)	
MARIAGE		
DROIT RELATIF AUX LICENCES DE MARIAGE, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. 11 (Suppl.)	R-65-2003
MÉDECINS		
MÉDECINS, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. M -5	R-021-2010
MESURES CIVILES D'URGENCE		
DÉPLACEMENTS, DÉCRET CONTRÔLANT	R-056-95	R-060-95
PROCLAMATION DE L'ÉTAT D'URGENCE	R-055-95	R-059-95
PROCLAMATION DE L'ÉTAT D'URGENCE	R-079-98	R-115-98

NORMES DU TRAVAIL

AVIS DE CESSATION D'EMPLOI, RÈGLEMENT D'EXEMPTION	R.R.T.NO. 1990, ch. L-5	R-020-2008
AUTORITÉ COMPÉTENTE À ACCORDER LA RÉCIPROCITÉ, ARRÊTÉ DÉCLARANT	R.R.T.NO. 1990, ch. L-6	R-019-2008
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, RÈGLEMENT	R-149-98	R-020-2008
CONGÉS ANNUELS, RÈGLEMENT RELATIF	R.R.T.NO. 1990, ch. L-1	R-020-2008
CONGÉ DE MATERNITÉ ET CONGÉ PARENTAL, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. 8 (Suppl.)	R-020-2008
EMBAUCHE DE JEUNES PERSONNES, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. L-3	R-020-2008
NORMES DU TRAVAIL RELATIVES AUX REPAS, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. L-4	R-020-2008
PROGRAMME D'INTÉGRATION AU TRAVAIL, RÈGLEMENT RELATIF	R.R.T.NO. 1990, ch. L-2	R-020-2008
SALAIRES, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. L-7	R-020-2008
ORGANISATION JUDICIAIRE		
OROM MONTHON GODICININE		
HONORAIRES ET INDEMNITÉS PAYABLES AUX TÉMOINS, INTERPRÈTES ET JURÉS, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. J-1	R-031-96
RÈGLES DE LA COUR SUPRÊME DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST	DODG/70 7/0	D 010 07
NORD-OUEST	DORS/79-768	R-010-96
PARCS TERRITORIAUX	DORS/79-768	R-010-96
	DORS/79-768 R-074-97	R-010-96
PARCS TERRITORIAUX CRÉATION D'UN PARC NATUREL RÉCRÉATIF, ARRÊTÉ		
PARCS TERRITORIAUX CRÉATION D'UN PARC NATUREL RÉCRÉATIF, ARRÊTÉ PORTANT	R-074-97	R-025-2003
PARCS TERRITORIAUX CRÉATION D'UN PARC NATUREL RÉCRÉATIF, ARRÊTÉ PORTANT CRÉATION DE PARCS RÉCRÉATIFS, ARRÊTÉ PORTANT CRÉATION DU PARC HISTORIQUE DE LA MISSION-DE-FORT-	R-074-97 R-075-97	R-025-2003 R-025-2003
PARCS TERRITORIAUX CRÉATION D'UN PARC NATUREL RÉCRÉATIF, ARRÊTÉ PORTANT CRÉATION DE PARCS RÉCRÉATIFS, ARRÊTÉ PORTANT CRÉATION DU PARC HISTORIQUE DE LA MISSION-DE-FORT-SMITH, ARRÊTÉ PORTANT	R-074-97 R-075-97 R-078-93	R-025-2003 R-025-2003 R-054-95
PARCS TERRITORIAUX CRÉATION D'UN PARC NATUREL RÉCRÉATIF, ARRÊTÉ PORTANT CRÉATION DE PARCS RÉCRÉATIFS, ARRÊTÉ PORTANT CRÉATION DU PARC HISTORIQUE DE LA MISSION-DE-FORT-SMITH, ARRÊTÉ PORTANT PARCS COMMUNAUTAIRES, ARRÊTÉ	R-074-97 R-075-97 R-078-93 R-103-95	R-025-2003 R-025-2003 R-054-95 R-025-2003
PARCS TERRITORIAUX CRÉATION D'UN PARC NATUREL RÉCRÉATIF, ARRÊTÉ PORTANT CRÉATION DE PARCS RÉCRÉATIFS, ARRÊTÉ PORTANT CRÉATION DU PARC HISTORIQUE DE LA MISSION-DE-FORT-SMITH, ARRÊTÉ PORTANT PARCS COMMUNAUTAIRES, ARRÊTÉ PARCS COMMUNAUTAIRES ET PARCS ROUTIERS, ARRÊTÉ	R-074-97 R-075-97 R-078-93 R-103-95 R-064-94	R-025-2003 R-025-2003 R-054-95 R-025-2003 R-103-95
PARCS TERRITORIAUX CRÉATION D'UN PARC NATUREL RÉCRÉATIF, ARRÊTÉ PORTANT CRÉATION DE PARCS RÉCRÉATIFS, ARRÊTÉ PORTANT CRÉATION DU PARC HISTORIQUE DE LA MISSION-DE-FORT-SMITH, ARRÊTÉ PORTANT PARCS COMMUNAUTAIRES, ARRÊTÉ PARCS COMMUNAUTAIRES ET PARCS ROUTIERS, ARRÊTÉ PARCS HISTORIQUES, ARRÊTÉ	R-074-97 R-075-97 R-078-93 R-103-95 R-064-94 R-054-95	R-025-2003 R-025-2003 R-054-95 R-025-2003 R-103-95 R-025-2003
PARCS TERRITORIAUX CRÉATION D'UN PARC NATUREL RÉCRÉATIF, ARRÊTÉ PORTANT CRÉATION DE PARCS RÉCRÉATIFS, ARRÊTÉ PORTANT CRÉATION DU PARC HISTORIQUE DE LA MISSION-DE-FORT-SMITH, ARRÊTÉ PORTANT PARCS COMMUNAUTAIRES, ARRÊTÉ PARCS COMMUNAUTAIRES ET PARCS ROUTIERS, ARRÊTÉ PARCS HISTORIQUES, ARRÊTÉ PARCS ROUTIERS, ARRÊTÉ PHARMACIE	R-074-97 R-075-97 R-078-93 R-103-95 R-064-94 R-054-95 R-102-95	R-025-2003 R-025-2003 R-054-95 R-025-2003 R-103-95 R-025-2003
PARCS TERRITORIAUX CRÉATION D'UN PARC NATUREL RÉCRÉATIF, ARRÊTÉ PORTANT CRÉATION DE PARCS RÉCRÉATIFS, ARRÊTÉ PORTANT CRÉATION DU PARC HISTORIQUE DE LA MISSION-DE-FORT-SMITH, ARRÊTÉ PORTANT PARCS COMMUNAUTAIRES, ARRÊTÉ PARCS COMMUNAUTAIRES ET PARCS ROUTIERS, ARRÊTÉ PARCS HISTORIQUES, ARRÊTÉ PARCS ROUTIERS, ARRÊTÉ	R-074-97 R-075-97 R-078-93 R-103-95 R-064-94 R-054-95	R-025-2003 R-025-2003 R-054-95 R-025-2003 R-103-95 R-025-2003

ORDONNANCES DE SAGES-FEMMES AUTORISÉES, RÈGLEMENT	R-100-2004	R-017-2007
ORDONNANCES D'INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS PRATICIENS, RÈGLEMENT	R-053-2004	R-015-2007
PRESTATIONS AUX EMPLOYÉS MUNICIPAUX		
GESTION DU PROGRAMME DE PRESTATIONS, ARRÊTÉ	R.R.T.NO. 1990, ch. M-36	R-042-96
PRESTATIONS AUX EMPLOYÉS MUNICIPAUX, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. M-37	R-128-95
PRÊTEURS SUR GAGES ET REVENDEURS		
PRÊTEURS SUR GAGES ET REVENDEURS, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. P-1	R-083-2013
PREUVE		
ENREGISTREMENT DE LA PREUVE PAR L'ENTREMISE D'UN APPAREIL SONORE, DÉCRET	R.R.T.NO. 1990, ch. E-25	R-042-94
ENREGISTREMENT DE LA PREUVE PAR L'ENTREMISE D'UN APPAREIL SONORE, DÉCRET	R-042-94	R-094-2005
TARIF DES DROITS, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. E-26	R-092-94
PRÉVENTION DES INCENDIES		
PIÈCES PYROTECHNIQUES, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. F-13	R-033-2003
PRIVILÈGES DU GARAGISTE		
FORMULES DES PRIVILÈGES DU GARAGISTE, RÈGLEMENT	R-045-91	R-065-2001
PROFESSION DE SAGE-FEMME		
PRESCRIPTION ET ADMINISTRATION DE MÉDICAMENTS ET D'AUTRES SUBSTANCES, RÈGLEMENT	R-003-2005	R-007-2008
TESTS DE DÉPISTAGE ET DE DIAGNOSTIC, RÈGLEMENT	R-004-2005	R-065-2013
PROTECTION DU CONSOMMATEUR		
PROTECTION DU CONSOMMATEUR, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. C-16	R-054-2013

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

PRAIRIE INDUSTRIAL CHEMICALS LTD. ET LA BROWN'S TRANSPORT LTD., ARRÊTÉ	R.R.T.NO. 1990, ch. E-24	R-010-99
PSYCHOLOGUES		
DÉSIGNATION DE L'ASSOCIATION DES PSYCHOLOGUES DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST, ARRÊTÉ	R.R.T.NO. 1990, ch. P-10	R-001-99
RÉFÉRENDUMS (voir ÉLECTIONS ET RÉFÉRENDUM	AS)	

REMISES D'IMPÔT AUX ENTREPRISES D'UTILITÉ PUBLIQUE

REMISES D'IMPÔT AUX ENTREPRISES D'UTILITÉ PUBLIQUE, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. P-33	R-063-2012
RESSOURCES HISTORIQUES		
DÉCLARATION DE LIEUX HISTORIQUES	R.R.T.NO. 1990, ch. H-39	R-056-2010
SAISIES		
HONORAIRES, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. S-6	R-133-98
SANTÉ PUBLIQUE		
DISPENSATIONS DE L'APPLICATION DE LA LOI SUR LA SANTÉ PUBLIQUE (Art. 15 ET 16), RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. P-15	R-091-2009
DISTRICT SANITAIRE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST, DÉCRET ÉTABLISSANT	R-080-2000	R-089-2009
ÉTABLISSEMENTS DE RESTAURATION ET DÉBITS DE BOISSON, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. P-14	R-097-2009
INSPECTION DES VIANDES, RÈGLEMENT	R-190-96	R-092-2009
LAIT, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. P-19	R-093-2009
MALADIES DÉCLARABLES, ARRÊTÉ	R.R.T.NO. 1990, ch. D-3	R-137-2009
MALADIES TRANSMISSIBLES, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. P-13	R-096-2009
OPHTALMIE NÉONATALE, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. P-20	R-094-2009
PROROGATION DE DISTRICTS SANITAIRES, ARRÊTÉ PORTANT	R.R.T.NO. 1990, ch. P-18	R-080-2000
SALONS DE BARBIER ET SALONS DE BEAUTÉ, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. P-11	R-064-2012
SALUBRITÉ DES CAMPS, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. P-12	R-090-2009

SERVICE D'EAU PUBLIC, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. P-23	R-108-2009
SCIENTIFIQUES		
APPLICATION DE LA LOI SUR LES SCIENTIFIQUES (ouest des Territoires du Nord-Ouest), RÈGLEMENT	R-175-96	R-001-2000
APPLICATION DE LA LOI SUR LES SCIENTIFIQUES, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. S-4	R-175-96
SÉCURITÉ DANS LES MINES		
CERTIFICATS DE CHEF DE POSTE ET DE MACHINISTE D'EXTRACTION, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. M-22	R-125-95
CERTIFICATS DE DYNAMITAGE, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. M-8	R-125-95
CERTIFICATS MÉDICAUX, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. M-12	R-125-95
COMMISSION D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ DANS LES MINES, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. M-15	R-125-95
CONTRÔLE DE L'ARSENIC, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. M-7	R-125-95
DANGERS D'IRRADIATION, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. M-20	R-125-95
DISPENSE DE L'APPLICATION DES DISPOSITIONS RELATIVES À LA MINE LUPIN, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. M-10	R-125-95
DROITS À VERSER, RÈGLEMENT	R-017-93	R-125-95
ESPACE LIBRE MINIMAL DANS LA ZONE OUEST DE LA MINE LUPIN, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. M-11	R-125-95
EXEMPTION DE LA MINE DE LA COMPAGNIE ROYAL OAK MINES INC., DIVISION DE YELLOWKNIFE, RÈGLEMENT	R-016-93	R-125-95
EXEMPTION DE LA MINE MIRAMAR CON MINE, LTD., RÈGLEMENT	R-111-94	R-125-95
EXEMPTION DE LA MINE POLARIS, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. M-19	R-125-95
EXEMPTION DE LA MINE SALMITA, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. M-21	R-090-92
EXEMPTION DE NERCO CON MINES, LTD., RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. M-18	R-089-92
EXEMPTION DE TERRA MINES LTD., RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. M-23	R-088-92
SÉCURITÉ DANS LES MINES, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. M-16	R-125-95
SURVEILLANCE DE L'ENVIRONNEMENT, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. M-9	R-125-95
SURVEILLANCE MÉDICALE, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. M-13	R-125-95
SUSPENSION DU RÈGLEMENT SUR NANISIVIK MINES LIMITED, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. M-17	R-125-95

SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES		
DANGED FUGE GARAGE DANGA FRANCIS DE CARRESTE	D D T 1 0 1000	1 3 6 1

DANGEREUSES UTILISÉES DANS LES MINES, RÈGLEMENT R.R.T.N.-O. 1990, ch. M-14 R-125-95

SERVICES CORRECTIONNELS

SERVICES CORRECTIONNELS, RÈGLEMENT—Modification R-028-96 R-033-96

SERVICES D'ASSURANCE-HOSPITALISATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST (voir ASSURANCE-HOSPITALISATION ET ADMINISTRATION DES SERVICES DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX)

SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

	GARANTIES, REGLEMENT	R-012-98	R-076-2013
--	----------------------	----------	------------

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

APPLICATION DE LA LOI SUR LES COMPAGNIES, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. N-12	R-008-2000
COMPTES DE STABILISATION, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. N-16	R-028-95
STRUCTURE TARIFAIRE RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990. ch. N-15	R-027-95

SOCIÉTÉS DE PERSONNES

, ,		
PODMITTER DECONCIETES DE DEDCONNICS DESTENDANT	D 052 01	D 112 04
FORMULES DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES RÉGLEMENT	R-053-91	R-112-94

SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

DROITS RELATIFS AUX COMPAGNIES, RÈGLEMENT (pris en vertu de la Loi sur les compagnies)	R.R.T.NO. 1990, ch. 1 (Suppl.)	L.T.NO. 2004, ch. 11
FORMULES DES COMPAGNIES, RÈGLEMENT (pris en vertu de la Loi sur les compagnies)	R-040-91	L.T.NO. 2004, ch. 11
SCEAU DU REGISTRAIRE, RÈGLEMENT (pris en vertu de la Loi sur les compagnies)	R.R.T.NO. 1990, ch. C-14	L.T.NO. 2004, ch. 11

STATISTIQUES DE L'ÉTAT CIVIL

ACCÈS AUX ACTES, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. V-1	R-083-2012
FORMULES	R.R.T.NO. 1990, ch. V-2	R-084-2012
DROITS RELATIFS AUX STATISTIQUES DE L'ÉTAT CIVIL, RÈGLEMENT	R-092-91	R-085-2012

`	,			
SYSTEME DE	JUSTICE PÉNALE	POUR LES	ADOLESCENTS	(CANADA)
	JUDITUE I ENABL		ADOLLOCENIO	

ÉTABLISSEMENTS DE GARDE EN MILIEU OUVERT, ARRÊTÉ	TR-001-98	R-037-2004
LIEUX DE GARDE ET LIEUX DE GARDE EN MILIEU FERMÉ, DÉCRET	R-038-2004	R-093-2004
TERRES DOMANIALES		
TERRES DOMANIALES AÉROPORTUAIRES, RÈGLEMENT	R-067-97	R-018-2006
DÉCRET D'INALIÉNABILITÉ DES TERRES DOMANIALES	R-072-2008	R-072-2008
DÉCRET D'INALIÉNABILITÉ DES TERRES DOMANIALES	R-071-2008	R-071-2008
DÉCRET D'INALIÉNABILITÉ DES TERRES DOMANIALES	R-098-2010	R-098-2010
DÉCRET D'INALIÉNABILITÉ DES TERRES DOMANIALES	R-025-2010	R-025-2010
TOURISME		
ÉTABLISSEMENTS TOURISTIQUES, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. T-17	R-009-2007
EXEMPTION DES GUIDES, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. T-15	R-009-2007
POURVOYEURS, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. T-16	R-009-2007
ZONES DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. T-18	R-009-2007
TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES	, LOI DE 1990	
TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES, RÈGLEMENT DE 1991	R-095-91	R-049-2002
TROUPEAUX ET CLÔTURES		
ANIMAUX ERRANTS, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. H-38	R-019-2012
VALEURS MOBILIÈRES		
ADOPTION DE NORMES CANADIENNES ET MULTILATÉRALES (LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES), RÈGLEMENT	R-010-2003	R-067-2008
DROITS RELATIFS AUX VALEURS MOBILIÈRES, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. 20 (Suppl.)	R-066-2008
VALEURS MOBILIÈRES, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. S -5	R-017-2003
VALEURS MOBILIÈRES, RÈGLEMENT GÉNÉRAL	R-017-2003	R-068-2008

VÉHICULES AUTOMOBILES

DROITS RELATIFS AUX VÉHICULES AUTOMOBILES, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. M-32	R-054-94
HEURES DE SERVICE, RÈGLEMENT	R-001-92	R-099-2008
INSPECTION DES VÉHICULES QUI SONT DE SERVICE, RÈGLEMENT	R-064-92	R-002-2012
PORT DU CASQUE DE MOTOCYCLISTE, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. M-31	R-052-2011
RÉSERVATION DU NUMÉRO DE PLAQUES D'IMMATRICULATION, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. M-33	R-054-94
VÉHICULES DE GRANDE DIMENSION, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990. ch. M-30	R-091-2013
VÉHICULES DE TRANSPORT PUBLIC CONNAISSEMENTS ET CONDITIONS DE TRANSPORT,		
RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. P-30	R-090-97
VÉHICULES TOUT-TERRAIN		
MOTONEIGES À FORT GOOD HOPE, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1999, ch. A-3	R-097-99
MOTONEIGES À FORT RESOLUTION, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. A-4	R-034-2011
PORT DU CASQUE POUR LES VÉHICULES TOUT-TERRAIN SPÉCIAUX, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. A-7	R-053-2011
VÉHICULES TOUT-TERRAIN À ENTERPRISE, RÈGLEMENT	R.R.T.NO. 1990, ch. A-2	R-033-2011